APLIX
Fastening the future

Charte Sécurité Produit au sein d'Aplix SA

APLIX SA s'engage à maintenir des conditions et des moyens sûrs au sein de l'entreprise afin de garantir la qualité et la sécurité de ses produits de leur conception à leur utilisation par les clients.

La préoccupation première est de maintenir, au plus haut, la qualité et la sécurité des produits tout en respectant les exigences règlementaires en vigueur et les bonnes pratiques de l'industrie.

APLIX SA s'assure de sa conformité aux normes en vigueur et met en œuvre des objectifs de performance pour garantir à ses clients qu'elle fournit des produits sûrs, tout en répondant à leurs attentes spécifiques en matière de qualité.

Pour cela, APLIX SA. veille à ce que :

- Le produit soit toujours reçu, stocké et distribué dans des conditions sanitaires qui ne l'exposent pas à un risque de contamination grâce au déploiement progressif de la démarche HACCP
- Tous les employés reçoivent les informations, la formation et les outils nécessaires pour effectuer leur travail dans le respect des règles de qualité et d'hygiène exigées
- Les employés respectent toutes les politiques et procédures de l'entreprise en matière de sécurité
- Le management garantit la bonne application et le respect des mesures établies.

La Direction veille à ce que les ressources appropriées, notamment les ressources humaines et financières, permettent la mise en œuvre efficace de cette charte.

Les engagements et performances en matière de sécurité produit ainsi que les objectifs associés sont revus annuellement par la Direction afin de s'assurer de leur pertinence.

Je compte sur l'implication de chacun d'entre vous pour un déploiement efficace et efficient de cette Charte de sécurité produit.

Sandrine Pelletier

Présidente Directrice Générale Aplix
Le 29 janvier 2021